



## Para

### Michna 1 - Chapitre 5

הַמְּבִיא כְּלִי חֶרֶס לַחֲטָאת, טוֹבֵל וְלֵן {א} עַל הַכֶּבֶשׂ. רַבִּי יְהוּדָה  
אוֹמֵר, אִף מִן הַבַּיִת הוּא מְבִיא וְכָשֶׁר, שֶׁהַכֹּל בְּאֶמְנִים עַל  
הַחֲטָאת. וּבִתְרוּמָה, פּוֹתֵחַ אֶת הַכֶּבֶשׂ וְנוֹטֵל. רַבִּי שְׁמַעוֹן אוֹמֵר,  
מִן הַסֵּדֶר הַשֵּׁנִי. רַבִּי יוֹסֵי אוֹמֵר, מִן הַסֵּדֶר הַשְּׁלִישִׁי:

Celui qui souhaite apporter un récipient en terre cuite destiné à l'eau de la vache rousse doit s'immerger et passer la nuit près du four. Rabbi Yehouda dit : il peut même l'apporter de chez lui, et il est valide, car chacun est considéré comme digne de confiance concernant la vache rousse et la térouma ; il ouvre alors le four et s'en sert. Rabbi Chim'on dit : on prend parmi la deuxième rangée ; Rabbi Yossé dit : parmi la troisième rangée.



### Questions au Rav Dayan (tome 5)

Ces questions, vous vous les êtes posées un jour, ou vous vous les poserez dans l'avenir...

Commandez : Tel. (Fr) : +33.1.80.91.62.91 - (Isr) : +972.77.466.03.32 - [www.torah-box.com/editions](http://www.torah-box.com/editions)